

CONCOURS DE SCULPTURES SUR NEIGE 2026



LA LIBERTÉ
D'ENTENDRE

audioprothésistes

présente

SAGUENAY
EN NEIGE

GUIDE DU
PARTICIPANT

VOLET
PROFESSIONNEL

42E ÉDITION DU 5 AU 15 FÉVRIER 2026



INSCRIPTION | VOLET PROFESSIONNEL

Le volet professionnel du concours de sculptures sur neige de Saguenay en Neige s'adresse à tous les sculpteurs professionnels du Québec et d'ailleurs. Chaque équipe doit réaliser son œuvre durant la période prévue à cet effet, c'est-à-dire **entre le jeudi 5 février à 19h00 et le dimanche 8 février 2026 à 12h00**. La sculpture sera considérée comme terminée à ce moment.

FRAIS D'INSCRIPTION: Des **frais d'inscription de 100\$** par équipe sont applicables. Ces frais ne sont pas remboursables et devront être payés au plus tard le 12 décembre 2025, afin de confirmer votre inscription.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION: Afin de vous assurer une place, inscrivez-vous rapidement en complétant le FORMULAIRE D'INSCRIPTION | VOLET PROFESSIONNEL. Vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription en écrivant à info.saguenayenneige.com. Le nombre de places est limité.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: LE VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025.

IMPORTANT - RELOCALISATION DU FESTIVAL

En raison des travaux de réfection en cours au Parc de la Rivière-aux-Sables, la 42ième édition de Saguenay en Neige devra prendre place dans un autre lieu. Toutes les équipes inscrites au concours seront informées du nouvel emplacement, dès que possible.

PROGRAMME DE LA FIN DE SEMAINE

**JEUDI
5 FÉVRIER**

17H : 5 À 7 D'ACCUEIL DES SCULPTEURS

Accueil des sculpteurs;
Verre de bienvenue et repas offert aux sculpteurs;
Informations et directives sur le déroulement du concours.

19H : DÉBUT DU CONCOURS PROFESSIONNEL

**VENDREDI
6 FÉVRIER**

12H : Dîner

14H : DÉBUT DU CONCOURS AMATEUR

17H : Souper

**SAMEDI
7 FÉVRIER**

12H : Dîner

17H : Souper

**DIMANCHE
8 FÉVRIER**

12H : FIN DU CONCOURS | Évaluation des œuvres par le jury;

Début du vote du public;

Dîner.

15H : Heure limite de départ de l'hôtel

17H30 : GALA DES SCULPTEURS | Remise des prix

INFORMATIONS TECHNIQUES & RÈGLEMENTS

ACCUEIL DES SCULPTEURS

Les sculpteurs sont tenus de se présenter au 5 à 7 d'accueil des sculpteurs qui aura lieu le **jeudi 5 février 2026, dès 17h**.

Le lieu du 5 à 7 sera communiqué ultérieurement aux équipes inscrites.

ÉQUIPE

Nombre maximal de participants par équipe professionnelle:

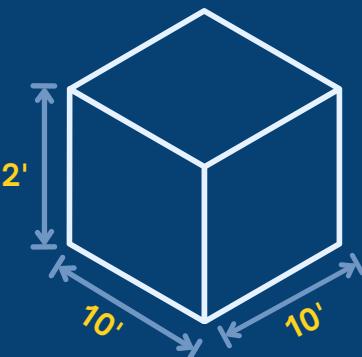
3 participants



Tout changement d'équipier doit être approuvé par la coordonnatrice du concours, avant le début des travaux. En cas de désistement de l'un des sculpteurs après le début des travaux, l'équipe devra continuer avec les sculpteurs inscrits et ne pourra compléter sa formation par l'ajout d'un(e) remplaçant(e).

Aucune autre personne ne peut s'ajouter à l'équipe pour la réalisation de l'œuvre, que ce soit à des fins de pelletage, de mesurage à distance, pour émettre des opinions sur les proportions et la profondeur de coupe, ou pour quelque autre aide que ce soit.

BLOCS DE NEIGE



DIMENSIONS:

10 pieds X 10 pieds X

12 pieds de hauteur.

L'attribution des blocs se fait par tirage au sort lors du **5 à 7 d'accueil des sculpteurs**.

OEUVRE ET CONCEPTION

Lors de l'inscription, chaque équipe doit présenter **trois esquisses de l'œuvre** qu'elle désire accomplir: une vue de face, une de côté et une du dessus. Le but de ces esquisses est de faciliter le travail des juges et d'éviter que ceux-ci ne pénalisent une équipe de façon indue. Il n'est pas nécessaire que les dessins soient très techniques et à l'échelle, il faut toutefois être assez explicite pour faire comprendre aux juges les intentions de l'équipe.

Les esquisses doivent être accompagnées d'un texte, d'au plus une demi-page, expliquant le sens de la pièce réalisée. Notez s.v.p. que ce texte sera affiché devant votre sculpture, pour toute la durée du festival.

Évidemment, des changements mineurs pourront être apportés au projet initial. Veuillez nous en aviser, au plus tard, le jeudi précédent le concours. Notez que tout changement majeur sera refusé, à moins qu'il ne soit demandé par le comité organisateur lui-même, pour des raisons de sécurité.

Les équipes doivent réaliser **une pièce originale** qui n'a jamais été présentée dans le cadre d'un autre événement de sculptures sur neige.

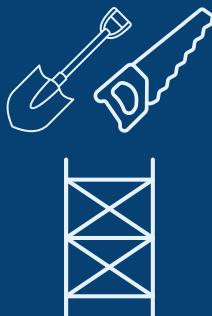


INFORMATIONS TECHNIQUES & RÈGLEMENTS

ÉQUIPEMENTS

Chaque équipe doit fournir ses propres outils de travail (pelles, scies, etc.). L'utilisation de tout équipement mécanique, pneumatique, hydraulique, brûleur ou de tout instrument autre que manuel est **strictement interdite**.

L'organisation fournit à chaque équipe un ensemble d'échafaudage (4 pattes, 4 croisillons et 2 plates-formes).



EXÉCUTION DE L'OEUVRE

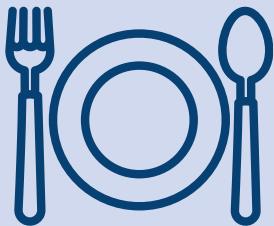
- UTILISATION DU BLOC:** L'utilisation maximale du bloc de neige, masse et volume, est requise.
- MATÉRIAUX & SOUTIEN:** Les seuls matériaux permis sont la neige et l'eau. Aucun autre matériel n'est autorisé, ni aucun colorant. Aucune structure de soutien n'est autorisée dans l'œuvre finale.
- HAUTEUR:** Il n'y a pas de limite de hauteur. Cependant, lors de l'élaboration de son concept, chaque équipe doit garder en tête la sécurité des sculpteurs et du public. Donc, si l'équipe décide d'augmenter la hauteur du bloc pour réaliser sa pièce, elle devra, lors de la présentation de son projet (inscription), en aviser le comité organisateur.
- SOLIDITÉ & SÉCURITÉ:** L'équipe devra alors faire la démonstration que le concept sera solide et sécuritaire. En dernier recours, selon les conditions (climatiques ou autres) qui prévaudront lors de l'exécution, le comité organisateur se réserve le droit de demander à l'équipe de modifier son projet ou de démonter la pièce. Les œuvres peuvent être monolithiques ou en éléments séparés. Si tel est le cas, ceux-ci ne doivent pas être disposés à l'extérieur de la dimension initiale du bloc.
- DÉNEIGEMENT & ENTRETIEN:** Chaque équipe devra veiller à libérer un espace suffisant pour permettre le passage des appareils de déneigement et d'entretien du site, à la demande.



INFORMATIONS TECHNIQUES & RÈGLEMENTS

LES REPAS

Les repas suivants seront offerts aux sculpteurs par Saguenay en Neige:



- JEUDI 5 FÉVRIER: **Souper (5 à 7 d'accueil des sculpteurs)**
- VENDREDI 6 FÉVRIER: **Déjeuner (hôtel), dîner et souper**
- SAMEDI 7 FÉVRIER: **Déjeuner (hôtel), dîner et souper**
- DIMANCHE 8 FÉVRIER: **Déjeuner (hôtel), dîner et souper (Gala des sculpteurs)**

INTOLÉRANCES & ALLERGIES ALIMENTAIRES

Dans la mesure du possible, Saguenay en Neige essayera de prendre en compte les intolérances et allergies alimentaires des participants. Cependant, l'organisation ne peut malheureusement pas s'engager à respecter toutes les exigences alimentaires.

Nous vous invitons à nous indiquer toute préférence, intolérance et/ou allergie alimentaire dans la section prévue à cet effet dans le formulaire.

HÉBERGEMENT & FRAIS DE TRANSPORT

Saguenay en Neige offre la possibilité aux sculpteurs professionnels résidant à plus de 35 km de Jonquière, d'être hébergés par l'organisation. Si l'équipe est éligible, trois (3) nuitées* (5 février, 6 février et 7 février 2026) seront défrayées.

Saguenay en Neige offre aussi aux équipes professionnelles une compensation pour leurs frais de déplacement.

- Un montant fixe de **200\$ par équipe** est octroyé aux équipes provenant de l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-St-Jean;
- Un montant fixe de **200\$ par équipe** est octroyé aux équipes provenant de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, dont au moins un des membres réside à plus de 35 km de Jonquière.

Si vous désirez vous prévaloir de ces offres, veuillez s.v.p. compléter la section prévue à cet effet dans le formulaire d'inscription.

*Notez s.v.p. que Saguenay en Neige se charge de la réservation des chambres et vous informera, en temps et lieu, de votre lieu d'hébergement.



PHOTOS

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser, de publier ou de publiciser les photos des participants et des sculptures exécutées dans le cadre du concours.

CONCOURS & PRIX



CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'œuvre doit être conçue par l'équipe et uniquement pour Saguenay en Neige. Elle ne doit jamais avoir été réalisée en neige auparavant.

30 points:

Précision de la construction, délimitation des lignes, des angles et finition des surfaces;

25 points:

Défi de réalisation : dynamique des volumes et des vides, équilibre des masses;

15 points:

Utilisation du bloc de neige;

15 points:

Stabilité: force mécanique, durabilité, résistance de l'œuvre pour la durée du festival;

10 points:

Originalité, impression générale;

5 points:

Respect du concept de départ, obtention d'un résultat compatible avec l'objectif initial.

Un jury déterminera les gagnants.

LITIGE: Tout litige découlant des règlements du concours, tant dans l'interprétation que dans l'application de ces dits règlements, sera réglé par le comité organisateur. La décision du jury est sans appel.

CONCOURS INTERNATIONAL DE SCULPTURES SUR NEIGE DE VALLOIRE



L'équipe gagnante du premier prix* du volet professionnel pourrait aller représenter Saguenay en Neige au prestigieux **Concours International de sculptures sur neige de Valloire**, en France.



**Si l'équipe gagnante a déjà représenté Saguenay en Neige au concours de Valloire, lors de l'une des trois (3) éditions précédentes, il est entendu qu'elle devra céder sa place, soit à l'équipe s'étant classée en deuxième place, ou encore à celle s'étant classée en troisième place.*

Les participants devront être en mesure de voyager librement.

L'équipe devra respecter certaines formalités.